

DOSSIER DE PRESSE

Publication du livre

Nous, saisonniers, saisonnières 1931-2024. Itinéraires mémoriels, historiques et artistiques en ville de Genève

édité par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux avec le soutien de la Ville de Genève



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 mai 2026

Un livre en mémoire des saisonniers et saisonnières qui fait écho à l'actualité

Prolongeant le travail initié lors de l'exposition *Nous, saisonniers, saisonnières... Genève 1931-2019*, puis à travers les itinéraires mémoriels, historiques et artistiques inaugurés en septembre 2024, cet ouvrage fait découvrir l'histoire des travailleurs et travailleuses saisonnières à travers quatorze lieux emblématiques en ville de Genève. La publication est éditée par les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux avec le soutien de la Ville de Genève.

De 1945 jusqu'en 2002, des milliers d'hommes et de femmes sont venu·es travailler à Genève en tant que saisonniers et saisonnières pour répondre au besoin de main-d'œuvre, principalement dans la construction, l'agriculture et l'hôtellerie. Leur statut était précaire, et leurs conditions de vie et de travail particulièrement dures.

En 2024, les Archives contestataires, le Collège du travail et Rosa Brux concevaient **deux itinéraires à leur mémoire** à l'initiative de la Ville de Genève. Ces itinéraires mémoriels, historiques et artistiques de sept étapes chacun se présentent à la fois sous la forme d'un dispositif visuel et sonore implanté dans l'espace public et d'une plateforme numérique consultable sur smartphone ou ordinateur (saisonniers-saisonnières.ch). Ils donnent accès à des témoignages de saisonniers et saisonnières ainsi qu'à des commentaires historiques sur différentes thématiques mises en lumière dans les lieux dans lesquels ces étapes s'inscrivent.

- L'itinéraire « **La vie de saisonnier et de saisonnière** » présente leurs conditions de vie et de travail ainsi que les difficultés auxquelles ils et elles ont dû faire face. Il commence à la place du Reculet, derrière la gare Cornavin, pour passer ensuite par la place des Grottes, le chemin Annie-Jiagge, le parc Saint-Jean, la place Lise-Girardin, la rue du Mont-Blanc et la place des Alpes.
- L'itinéraire « **Le statut de saisonnier et son histoire** » évoque les luttes politiques et sociales auxquelles ce statut indigne a donné lieu jusqu'à sa suppression en 2002. Il débute à l'île Rousseau, puis passe par le Jardin anglais, la promenade de la Treille, la place de Neuve, le parc du 14-juin, le parc des Bastions et la rue des Chaudronniers.

Le livre, largement illustré, revient en détail sur chacune de ces étapes. Il rend compte des contenus des deux itinéraires et comporte de nombreuses photographies de Rebecca Bowring et Demir Sönmez qui montrent *in situ* chaque étape.

La publication inclut également un **état des lieux des recherches récentes** menées sur l'histoire des saisonniers et des saisonnières en Suisse. Ce bilan, effectué par le politologue Victor Santos Rodriguez, illustre la diversité et la richesse des thématiques qui ont été développées depuis l'exposition de 2019. Il met en exergue divers enjeux cruciaux de l'histoire des saisonniers et des saisonnières, notamment à propos des souffrances générées par la séparation des familles et la relégation de dizaines de milliers d'enfants dans la clandestinité.

Pour Alfonso Gomez, Maire, « au-delà de la mémoire, ce projet interroge notre présent. En effet, ce livre permet de rappeler l'apport essentiel des personnes migrantes dans notre pays, à l'heure où certains n'hésitent pas à prôner expressément le retour à l'interdiction du regroupement familial ».

Date de sortie de la publication : 26 mai 2026

Archives contestataires, Collège du travail et Rosa Brux, *Nous, saisonniers, saisonnières. 1931-2024. Itinéraires mémoriels, historiques et artistiques en Ville de Genève, Genève, 2026, 112 p. (photographies et illustrations couleur)*
ISBN 978-2-9700171-6-5

Contacts pour les médias :

Collège du travail : Patrick Auderset, info@collegedutravail, 022 328 64 95 / 077 410 57 51

Rosa Brux : Jeanne Gillard, jeanne.gillard@rosabrux.org, 076 679 61 51

Ville de Genève : Anne Bonvin Bonfanti, anne.bonvin-bonfanti@geneve.ch, 079 594 14 92

TABLE DES MATIERES

Message du Maire de Genève Alfonso Gomez	7
Introduction Patrick Auderset, Charles Magnin, Rosa Brux	8
Itinéraire rive droite	17
La vie de saisonnier et de saisonnière	
Plan de l'itinéraire	18
Étape 1 Partir, une décision difficile	20
Étape 2 Des familles déchirées	26
Étape 3 Des bâtisseurs très mal logés	30
Étape 4 Deux mots pour toi, ami suisse	36
Étape 5 Des conditions de travail périlleuses	42
Étape 6 Le retour entre mythe et réalités	47
Étape 7 Un hommage à l'émigration italienne	52
Itinéraire rive gauche	57
Le statut de saisonnier et son histoire	
Plan de l'itinéraire	58
Étape 1 Un statut discriminatoire	60
Étape 2 Des saisons sans fin	65
Étape 3 Enjeux de pouvoir	72
Étape 4 Contre l'exploitation et la xénophobie	78
Étape 5 Abolir le statut de saisonnier	84
Étape 6 Hommage aux saisonniers et saisonnières	90
Étape 7 Face aux discriminations actuelles	96
État des lieux de la recherche scientifique récente Victor Santos Rodriguez	101
Table des illustrations	110
Crédits et remerciements	111

UN STATUT DISCRIMINATOIRE Le statut de saisonnier et son histoire Étape 1

Entre 1946 et 2002, le canton de Genève a fait venir des dizaines de milliers d'hommes et de femmes, d'abord d'Italie, puis d'Espagne, de Yougoslavie et du Portugal, pour rendre possible le développement de son économie, bâtir ses routes, ses ponts, ses immeubles d'habitation et de commerce, ses banques, son hôpital, les sièges de ses organisations internationales, et travailler dans ses restaurants et hôtels.

La plupart des immeubles édifiés le long de la rade n'existeraient pas sans ces travailleurs et travailleuses, dont un bon nombre étaient enfermés dans le statut de saisonnier ou de saisonnière pour de longues années.

Ce statut est défini dans la loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers adoptée en 1931. Son article 16 fixait le cadre d'une politique de migration dominée par les besoins en main-d'œuvre de l'économie et marquée d'emblée par la crainte identitaire de voir trop d'« étrangers et étrangères » s'installer durablement dans le pays.

Cette loi établit plusieurs catégories de permis qui définissent les conditions de travail et de séjour imposées aux immigrés. Le permis A, ou permis de saisonnier, en est un élément-clé. Il consiste en une autorisation de séjour d'une durée de neuf mois au maximum par année. Au terme de ce délai, les personnes détentrices de ce permis avaient l'obligation de quitter le pays. Pour pouvoir y rentrer l'année suivante, elles devaient impérativement détenir un nouveau contrat de travail de neuf mois.

Après avoir obtenu le permis A pendant cinq ans de suite, les personnes au bénéfice de cette « autorisation saisonnière » pouvaient prétendre à un permis B leur octroyant un droit de séjour annuel de douze mois. Mais en 1948, la Suisse double cette durée d'attente minimale et la porte à dix ans pour rendre plus difficile une véritable installation dans le pays des saisonniers et saisonnières et de leurs enfants.

Par la suite, cette durée sera ramenée à cinq, puis à quatre saisons successives de neuf mois, chacune devant être accomplie entièrement. Pour les saisonniers et saisonnières, l'application tatillonne de cette exigence par l'administration helvétique sera la source de nombreuses difficultés et les contraindra souvent à prolonger leur nombre de saisons avec le permis A, avant d'avoir droit au permis B annuel tant espéré.

Jesus Gómez garde un souvenir amer de ces déboires administratifs:

« De fait j'ai fait sept ans de saisonnier, car à l'époque, il fallait faire neuf mois consécutifs sans manquement. Sans manquer un jour, tu devais faire les neuf mois complets, mais [s'il] dans les quatre ans, chacun de neuf mois, tu faisais sept jours de moins dans toute la période, tu devais recommencer. C'est ce qui m'est arrivé [...] au mois de juin 1983 ou 1984. Il y a eu une erreur sur ma date de naissance, c'est-à-dire qu'ils ont envoyé à l'institut espagnol d'émigration le contrat et dans le contrat au lieu de 3.10, il y avait 10.3, mais le reste c'était [correct]. Il n'y avait pas un autre Gómez dans le village, pas un autre à la même adresse, pas un autre qui était né le 10.3. C'était une erreur manifeste. Il n'y avait aucun doute qu'ils pouvaient me donner le contrat, mais la dame qui était là [...] elle n'a pas voulu me donner le contrat [...]. Pour moi ça été un moment très humiliant. Elle n'a pas voulu me le donner et ça se voyait que c'était juste pour m'embêter, juste parce qu'elle n'aurait peut-être pas ma gueule, j'en sais rien. [...]

63

pp. 62-63: Itinéraire “Le statut de saisonnier et son histoire. Etape 1: Un statut discriminatoire”, île Rousseau, Genève, 2026. Photographie Rebecca Bowring.



pp. 20-21: Itinéraire “La vie de saisonnier et saisonnière. Étape 1: Partir, une décision difficile”, place du Reculet, Genève, 2026. Photographie Rebecca Bowring.



Quai de la gare Cornavin, Genève, 1977. Interfoto

PARTIR, UNE DÉCISION DIFFICILE

La vie de saisonnier et de saisonnière

Étape 1

①
Extrait du script du
film d'Alvaro Bizzarri,
*Pagine di vita
dell'emigrazione*, 1976
(notre traduction)

« C'est l'aube, l'obscurité s'estompe, faisant place aux premières lueurs [...] Déjà une lumière brille. La cafetière sur le feu répand son arôme dans notre humble demeure. [...] Au travers de notre indifférence, nous voulons croire que c'est un matin comme tant d'autres. [...] Pour cacher ma tristesse, je faisais un dernier nœud au lien de ma valise. Elle verse dans une tasse l'amer café de notre séparation. Depuis toujours, dans cette famille, se renouvelle le rituel de départ, tel un héritage transmis de génération en génération. [...] Mes enfants pardonnez-moi si mon amer destin m'éloigne autant de vous. J'aimerais tant rester près de vous, vous guider à chaque instant, jour après jour, partager vos jeux. Ce serait notre droit, mais vous n'auriez pas votre pain. Quand vous vous éveillerez, je serai déjà loin. Je souhaite que votre mère ait la force nécessaire pour vous donner une partie de ce que je suis contraint, aujourd'hui, à enlever à votre enfance. Puisse-t-elle éviter que le temps et la distance n'effacent en vous le souvenir et l'image de votre père. [...] L'heure approche, l'angoisse nous serre le cœur. Ce n'est plus un matin comme tant d'autres. Les mots s'étranglent dans notre gorge. Nous restons muets l'un en face de l'autre. Seuls nos yeux parlent au moment de notre dernière étreinte. Une porte s'entrouvre et se referme. Un rideau s'écarte légèrement. Ma longue route d'émigré a commencé. »^①

C'est ainsi qu'Alvaro Bizzarri, émigré italien établi à Bienne et cinéaste, présente les tourments du départ en exil dans son film *Pagine di vita dell'emigrazione* réalisé en 1976. Après la Seconde Guerre mondiale et jusqu'à la fin du siècle dernier, des millions de personnes ont été recrutées en Italie, puis en Espagne, en Yougoslavie et au Portugal, pour venir travailler en Suisse. Ces émigrés cherchaient ainsi à se construire un avenir meilleur que celui que pouvait leur offrir leur pays, comme en atteste le témoignage d'Alberto publié dans le *Journal de l'Université ouvrière de Genève* en 1980:

« Nous sommes venus en Suisse dans l'intention de gagner ce « quelque chose » qu'on ne gagnait pas chez nous. Pourquoi? Parce que notre pays ne nous donne pas ce qui nous est dû. [...] Mais à quel prix? Combien de sacrifices devons-nous endurer! L'absence de la famille, de notre femme, de nos enfants; la privation d'un foyer; l'abandon d'une place et d'une carrière professionnelle pour un contrat de neuf mois sans aucune garantie de continuité et par la force des circonstances, nous devons habiter dans un pays dont nous ne savons même pas parler la langue et tout ça en échange de quelques sous de plus que notre pays ne nous donne pas. Et nous les immigrés, pour gagner quelque chose, nous construisons un pays qui n'est pas le nôtre. »^②

②
Alberto, *Journal des
travailleurs de l'UOG*,
novembre 1980, p. 2

pp. 22-23: Itinéraire “La vie de saisonnier et saisonnière. Étape 1: Partir une décision difficile”. Photographie: interfoto, 1977.

LES PORTEURS DU PROJET

Les **Archives contestataires** sont une association créée en 2007 à Genève, qui collecte, inventorie et valorise les archives des mouvements sociaux du dernier tiers du XX^e siècle à Genève et en Suisse romande. Elle conserve plus de septante fonds d'archives qui portent entre autres sur les objets suivants : féminisme, anti-psychiatrie, mouvement étudiant, luttes antinucléaires, logement et urbanisme, immigration, antimilitarisme, agriculture biologique, contre-culture, médecine, santé publique. Les Archives contestataires publient une collection d'ouvrages intitulée « Présents du passé ». Elles organisent en outre régulièrement des manifestations de divers ordre pour valoriser les fonds d'archives qu'elles conservent.

Contact : Archives contestataires, 2 boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève
022 320 11 61, infos@archivescontestataires.ch, www.archivescontestataires.ch

Le **Collège du travail** est une fondation créée en 1978 à Genève pour préserver et mettre en valeur la mémoire et l'histoire du monde du travail. Il se charge de la sauvegarde et la conservation d'archives du monde du travail, de leur inventaire et de leur valorisation à travers des conférences, des publications et des expositions. La fondation abrite une trentaine de fonds d'archives ainsi que des collections iconographiques et audiovisuelles. Le Collège du travail organise régulièrement des événements publics en collaboration avec d'autres associations ou institutions.

Contact : Collège du travail, 2 boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève, 022 328 64 95,
info@collegedutravail.ch, www.collegedutravail.ch

Créée en 2012, **Rosa Brux** est une association transdisciplinaire basée à Genève. Elle aborde au sein du champ de l'art des sujets sociaux et politiques, tels que les conditions de vie et de travail, les normes culturelles et les idéologies. À travers ces projets, Rosa Brux met en relation des communautés et des champs de recherche qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer ni d'agir ensemble. De nouvelles scènes de visibilité et d'action peuvent ainsi naître de cette démarche, ouvrant la voie à d'autres formes d'interaction et de réflexion sur les relations que l'art entretient avec la société. Rosa Brux a collaboré avec des institutions telles que le MAMCO, le Centre d'art contemporain Genève, le Centre culturel suisse (Paris), la Villa Arson (Nice).

Contact : Rosa Brux, route Jean-Jacques Rigaud 55B, 1224 Chêne-Bougeries,
076 679 61 51, contact@rosabrux.org, www.rosabrux.org